Troisième Année, No 121 | Le numéro 5 centimes | Mardi, 18 Septembre 1906

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.5
Etranger: Port en s

2.50 seulement pour les Cercles, Hôtels, Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

Bibliothèque Cantonale Sion

# NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais . . . . 10 Ct.
Suisse . . . . 15 »
Etranger . . . 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## Les rubans tricolores

Depuis hier, et pour trois jours, Brigue est en fête.

Le ruban tricolore sur la poitrine, un petit nœud à la boutonnière, l'élite de la jeunesse suisse, précédée de drapeaux et de fleurs, traverse la vieille ville des pignons, qui fait un contraste si heureux et si joli avec le nouveau centre international qui s'élève.

Ils ont la tête haute, ces jeunes gens, l'œil fier, l'âme vaillante et joyeuse, comme des soldats prêts à lutter pour ces *deux moitiés de Dieu* dont parlait le poète, l'Eglise et la Patrie.

Les gens plus âgés, des pères peut-être, venus jeunes hommes à Brigue en 1852, sont là aussi pour donner le spectacle imposant d'un grand parti qui se rassemble, d'abord pour rendre un hommage public et solennel aux chers défunts, dont la pensée veille sur lui et lui dit de garder confiance, puis, pour bien montrer aux adversaires surpris et étonnés qu'il saura souffrir et mourir, s'il le faut jusqu'à son dernier souffle, parce qu'il est non pas un homme, mais l'homme — *estor vir !*

Les drapeaux des patries cantonales flottent à côté du drapeau de la Patrie plus grande ; les clairons lancent leurs notes cuivrées aux échos d'alentour : ce sont les victoires possibles de demain qu'on salue ; c'est l'espoir des générations qui partent ; c'est le parti de la Droite devenu plus grand et plus puissant ; c'est la gloire, la prospérité, l'honneur, c'est le catholicisme suisse !

Notre jeunesse doit bien se rendre compte que ce n'est pas uniquement pour son agrément qu'on lui fait fête et qu'on l'acclame avec autant d'enthousiasme.

Le printemps n'est debout en elle que pour mieux dominer l'été et l'automne, c'est-à-dire l'avenir.

Eh bien, l'avenir est arrivé, l'avenir, c'est aujourd'hui.

L'ère des plaisirs personnels est close.

L'heure sonne aux oreilles de la jeunesse catholique de payer au Pays ce qu'elle lui doit.

Elle lui doit de s'occuper d'une manière active des questions sociales qui se posent si orageuses et menacent de tout ébranler ; elle lui doit de s'incliner vers la question religieuse un peu oubliée et de mettre enfin debouts, la tête haute et le regard fixé vers Dieu, les principes de nos aïeux que notre timidité craintive laisse traîner à terre.

Les discours, qui ne manqueront pas d'être très beaux et très éloquents, les rapports, les travaux, diront et rediront tout cela, aujourd'hui et demain, mais pour que ces mâles pensées prennent racines, il est de toute nécessité de ressusciter la flamme de foi et de convictions que nous ont transmise nos pères, d'âge en âge.

Sans quoi, les Fêtes de Brigue risqueraient fort de ressembler à ce champagne qui remplit un verre en quelques gouttes : beaucoup de mousse à la surface, un liquide doré qui pétille... et puis rien au fond ; à peine arrive-t-il aux lèvres qu'il n'en reste plus que le souvenir éventé.

Les promenades, les *kneipps*, les chansons, les banquets joyeux, tout cela est bien sans doute parce que c'est « jeune », gai et charmant, mais c'est loin d'être suffisant pour une jeunesse studieuse.

— *Etudiants suisses*, qui avez laissé dire, avec raison, que vous étiez notre espérance, montrez donc que vous êtes dignes de la noble mission que Dieu vous a donnée et que vous avez acceptée.

Parlez ; mieux encore : agissez !

Les âmes, comme les vôtres, doivent avoir le pressentiment des grands devoirs à accomplir.

Mais c'est précisément pour cela, n'est-il pas vrai, que vous êtes réunis à Brigue ces jours ; c'est pour renouveler votre serment d'éternelle et immuable fidélité ?

Ch. Saint-Maurice.

## ECHOS DE PARTOUT

**Le papier** — Veut-on savoir quelle était — en 1604 — la situation, sur l'univers entier, de l'industrie du papier !

Il existait, en 1904, dans le monde entier. 2,780 fabriques de papier, possédant 4,189 machines continues et 1,586 cuves, avec une production totale de 46 millions de quintaux évalués à 2 milliards. Le capital engagé dans cette industrie atteignait ou dépassait 5 milliards !

Les Etats-Unis viennent en tête des pays producteurs : 13 millions et demi de quintaux. Viennent ensuite l'Allemagne : 8 millions et demi ; l'Angleterre : 5 millions. La France est au quatrième rang, avec une production de 4 millions, une importation de 85000 quintaux et une exportation triple.

La maison qui fabrique la plus grande quantité de papier — une société de New-York — en produit cent quarante et un wagons par jour.

**Nouvelle prosodie française** — On sait que la vieille prosodie a véu. Les poètes fin de siècle ont supprimé la mesure et se moque ntde la rime Et comme nous vivons à une époque d'argent, où tout se traduit par des chiffres, voici que les vers s'additionnent maintenant comme des colonnes de chiffres. Lisez plutôt :

Avant que des aïeux suivant le sort comme 1,
Je sorte de ce monde et m'en aille auprès 2,
J'espère, aussi longtemps que le siège de 3,
Vivre encore ; et, fidèle au vœu de Henri 4,
Mettre la poule au pot, revoir la rente à 5,
Je veux sur mon tombeau la rose et le nar 6,
Je veux une épitaphe en ce genre : « Hic ja » 7,
Quelqu'un qui, jusqu'à l'heure où lui vint la pit 8,
En dépit de la rime, écrivit des ponts 9,
Sur moi ne chantez pas trop tôt de « profun 10,
Peut-être qu'un beau jour, en entendant le br 11,
Mes vers illustreront l'in 18 et l'in- 12,
Doutez-vous? Je dirai : Riez tout à vo 13 ;
Si vous voulez Corneille, ayez Louis 14 !

Boileau, le législateur du Parnasse. avait pressenti l'avenir réservé à la poésie française quand il écrivit :

7 en 20 qu'au Parnasse
. . . . . .
S'il ne 100 point du ciel l'influence secrète,
6 son astre nais 100 ne l'a formé poète,
Dans son génie é 3 il est toujours captif.
. . . . . .
100 la langue en 1 mot, l'auteur le plus 10-20
Est toujours, quoi qu'il fasse un méchant écri 20

**Où règne le plus grand froid** — On pensait autrefois que la région la plus froide du globe se trouvait dans le Verchojank, en Sibérie. C'est effectivement un point de terre où la température descend le plus. Mais dans son voyage en Nouvelle-Zemble, M. Boristow aurait retrouvé les thermomètres à maxima et à minima abandonnés par MM. Geler et Viltchek en 1872. Or, les instruments marquaient 15 et — 65 degrés. C'est à-dire des températures analogues à celles que l'on a relevées en Sibérie.

Dans la région de l'extrême nord américain au voisinage de la baie Lady Franklin, on a noté des chiffres aussi bas.

Il faudrait donc en conclure que chacun des continents septentrionaux possède son pôle froid.

**Pensée** — Dès que l'humilité s'éloigne du cœur, les loups ravissants, c'est-à-dire les désirs coupables, entrent par tous les sens et dévorent le bien qui est dans l'âme.

**Curiosité** — Il existe au Japon un chemin de fer extrêmement original.

Cette ligne, assurément unique au monde, est établie entre Odavara et Atanie.

La voie n'a que soixante centimètres de largeur quand aux wagons, ils sont fort étroits et sont tellement bas qu'un Européen de taille moyenne peut à peine s'y tenir de bout.

Les trains n'ont pas de locomotives; ils sont poussés, tout comme les voitures de nos porteuses de pain, par des hommes qui s'arc-boutent derrière le dernier wagon. Le train s'engage-t-il sur une pente, ces hommes sautent sur la voiture et se reposent en chantant et en riant jusqu'au bas de la côte. Puis ils recommencent à pousser et impriment au train une vitesse comparable à celle... de la tortue.

Les voyageurs prennent leur mal en patience et se résignent à cette allure avec le calme propre à tous les Orientaux.

**Simple réflexion** Le sage est toujours assez riche mais il est rare que le riche soit sage.

**Mot de la fin** — Il est arrivé une histoire bien désagréable au président d'un de nos tribunaux.

On plaidait une affaire de mur mitoyen aussi assommante que possible. Le président accablé s'était assoupi depuis longtemps, lorsqu'il se mit à faire entendre de sonores ronflements.

Cela allait devenir scandaleux, un des assesseurs, très respectueusement et avec discrétion, lui posa légèrement la main sur le genou.

Le président se réveilla brusquement te n'ayant pas de suite repris ses sens, dit à haute voix : Finis donc, Marie, tu me chatouilles !

On en rit encore !

## Grains de bon sens

### REMARQUE

A-t-on assez fait de bruit autour de la dernière encyclique du Souverain Pontife aux catholiques français ? On en a parlé du bout du monde à l'autre. Les catholiques ont applaudi des deux mains, en admirant la parole ferme et fière de leur Père Commun. Les adversaires du christianisme ne pouvaient que crier et faire la grimace, et c'est ce qu'ils ont fait. Les uns les autres et ceux-ci encore mieux que ceux-là ont prouvé que la parole du Pape, n'est la parole ni d'un enfant, ni d'un vieillard usé et démodé, qui passe inaperçu.

Il est important de remarquer ce fait et de le méditer : nos adversaires ne cessent de publier que le catholicisme est mort, que le Pape n'est plus qu'un fantôme muet, un vieillard anémié, sans vie, sans force d'aucune sorte, et ils travaillent des pieds et des mains pour l'empêcher de parler, pour étouffer sa voix, tant cette voix est redoutable. Et ils n'y parviennent pas. Le Pape parle, et toute la terre lui répond.

Il nous est donc permis à nous catholiques romains de constater qu'après dix-neuf siècles de christianisme, le Chef Suprême de l'Eglise fondée par Jésus-Christ n'a rien perdu de son prestige, de sa puissance de son autorité morale. Le temps qui détruit tout, non seulement n'a pas détruit le roc de Pierre, fondement de l'Eglise, mais il l'a affermi, il l'a revêtu d'un ciment plus dur que le roc lui-même. Sans cess battue par les orages, la pierre angulaire de l'Eglise s'est taillée, et tout ce qui va se heuter contre ses arrêtes se brise et saute en éclats !

Sans le vouloir, les persécuteurs français nous paient ce spectacle réconfortant.

Pierre des Huttes

## LES ÉVÉNEMENTS

### Y aura-t-il conflit ?

Nous connaissons maintenant les pensées de derrière la tête que nourissait M. Clemenceau. Dans un bel élan de prétendue indépendance, le ministre de l'intérieur français déclarait : « Vous pouvez affirmer que, moi ministre, pas une église ne sera fermée. » Et pas mal de gens naïfs étaient tentés de se dire, au vu de cette déclaration catégorique : « Voilà un ministre qui, respectueux des opinions de ses administrés, ne veut pas les blesser trop violemment dans leurs convictions et ne cherche à faire respecter la loi qu'en douceur. »

Un tel jugement était bien trop favorable au ministre pour être juste. La vérité, la voici : Le gouvernement s'est rendu compte qu'il ne devait pas recommencer les sottises des inventaires. Il ne veut pas de provocations directes. Il ne touchera donc pas aux églises ; il les laissera grandes ouvertes. Libre aux croyants d'y entrer à toute heure et à leur guise. Mais quand ceux-ci en auront franchi la porte, ils ne trouveront personne ; aucun prêtre ne sera là pour leur dire la messe ou pour donner l'absoute à leurs morts. Car si les églises ne sont pas désaffectées avant décembre 1907, l'exercice du culte n'est plus toléré publiquement dès le mois de décembre 1906, et tout ministre qui contreviendrait à la loi s'expose à la prison, aux amendes, à toute la répression implacable et infatigable des tribunaux.

Voilà, on en conviendra, qui est assez bien joué. On ne s'en prend pas à la masse des fidèles ; on atteint sournoisement le ministre du culte par un simple papier timbré.

« Désormais, pensent les ministres, plus de bagarres, plus de scènes violentes, rien à craindre pour notre sécurité. »

C'est à voir. N'oublions pas que le véritable principe de liberté républicaine qui eût dû présider à la séparation ordonnait simplement de rédiger la loi ainsi :

*Article unique* : « Toutes les Eglises sont séparées de l'Etat. Tous les cultes sont libres. »

Au lieu de cela, le bloc s'est efforcé de perpétuer l'anticléricalisme, qui est son gagne-pain, en conservant sa mainmise sur l'Eglise et sur ses prêtres. Le pape a éventé la malice et refusé de s'y laisser prendre. Les évêques et les croyants préfèrent ne plus toucher un sou de l'Etat et être complètement libres. C'est bien leur droit. Et il faut dire que leur nombre les autorise à faire respecter ce droit.

L. B.

## Nouvelles Etrangères

**Affreux drame de l'ivresse.** — Un drame, au cours duquel une jeune fille de seize ans a trouvé la mort, s'est déroulé dans la nuit de jeudi, rue Clignancourt, à Paris, dans les circonstances suivantes :

Un jeune commis surnuméraire des postes à la recette centrale, Marcellin Courrières, était venu à cette adresse passer la soirée chez un de ses camarades, M. Nau, âgé de vingt-six ans, postier ambulant, qui habite au deuxième étage, avec son frère et son cousin. Les quatre jeunes gens dînèrent de bon appétit, puis décidèrent d'aller faire un tour dans les cabarets voisins, notamment chez un marchand de vin du boulevard Rochechouart où ils restèrent jusqu'à deux heures et demie.

Comme il rentrait à cette heure, après des libations copieuses, Courrières qui s'était arrêté pendant quelques instants, ne retrouva plus ses amis. Il revint seul, effroyablement gris, et arrivé au Nro 48 de la rue Clignancourt, où il avait l'intention de demander l'hospitalité à M. Nau, chez lequel il avait dîné, se trompa d'étage. Il monta l'escalier jusqu'au sixième où Mme Prévost, lingère à l'hôpital Lariboisière, occupe un petit appartement avec sa fille Suzanne,, âgée de seize ans, et son fils Emile, garçon de laboratoire.

Là — on ignore encore quelles étaient ses intentions — il se glissa par une fenêtre donnant sur l'escalier, puis, longeant la corniche au risque de se rompre les os, il tenta de pénétrer chez les locataires en brisant un carreau. Réveillé en sursaut, et croyant avoir affaire à des malfaiteurs, le jeune Emile se mit en devoir de défendre sa mère et sa sœur qui appelaient au secours.

Une lutte à coups de couteau s'engagea alors entre Courrières et lui. L'ivrogne le frappa avec la dernière violence et lui fit de très graves blessures. C'est alors que sous l'empire de la terreur, Mlle Suzanne Prévost, complètement affolée, ouvrit la fenêtre et se jeta dans la cour de la hauteur du sixième étage. Elle vint s'abîmer sur le sol macadamisé, où un locataire du rez-de-chaussée, M. François Anûret, restaurateur, la releva sans connaissance au bout de quelques instants.

Pendant ce temps, Courrières, que le jeune Prévost était parvenu à repousser sur le palier, pénétrait chez un locataire de l'étage au-dessous, M. Haybach, en brisant à coups de tête la vitre de la salle à manger. Là, il s'acharna sur une armoire à glace qu'il essaya d'enfoncer à coups de pieds, puis ressortit et se retira sans être vu, dans un réduit où des agents l'ont découvert ce matin, pansant avec son mouchoir les blessures qu'il s'était faites.

A leur vue, l'énergumène, qui paraissait encore sous l'empire de l'alcool, tenta de se défendre. Il put être néanmoins conduit au poste. Il prétend ne se souvenir de rien.

Mlle Suzanne Prévost est morte ce matin à 4 heures, à l'hôpital Lariboisières, où elle avait été transportée avec son frère Emile dont l'état est des plus inquiétants. Quand à Mme Prévost mère, dont la douleur est navrante, ses blessures sont légères.

**Macabre fumisterie.** — Un de nos confrères, M. Imbert, rédacteur en chef d'un journal paraissant à Angoulême (France) vient d'être victime d'une macabre et stupide fumisterie.

M. Imbert était allé prendre quelques jours de repos au Mont-Dore en compagnie de plusieurs amis, lorsque l'un de ces derniers, en verve de plaisanterie, s'avisa de télégraphier à l'administrateur du journal que M. Imbert, parti en excursion, était tombé dans un vieux cratère d'où on n'avait pu le retirer.

Le journal que dirigeait la pseudo-victime de l'accident parut le lendemain encadré de noir et, en un article des plus élogieux, on vanta les mérites du disparu tout en adressant à sa famille les plus vives condoléances.

La presse locale fit chorus et la ville tout entière plaignit la victime de ce terrible accident si prématurément enlevée à l'affection des siens et à celle de de ses amis.

La famille de M. Imbert prit le deuil et son fils se rendit en Auvergne pour chercher le corps de son père. Or quelle ne fut pas la stupéfaction de M. Imbert, fils, en se trouvant brusquement, à son arrivée dans la station d'eau thermale en présence de son père en parfait état de santé.

Les explications du fils furent quelque peu embarrassées et, finalement, ce dernier mit son père au courant de la macabre fumisterie dont il avait été l'objet.

**Le duché de Brunswick.** — Le régent de Brunswick est mort. Voilà de nouveau une question de duché sur le tapis.

Qui lui succédera.

Le 18 octobre 1884, mourut le duc Guillaume de Brunswick, qui était le dernier de la branche aînée de cette maison princière. D'après la constitution du duché et les traditions de la famille, la succession devait revenir à la branche cadette de la maison de Brunswick, celle de Hanovre.

Le chef de cette branche était le duc de Cumberland, fils du roi Georges V de Hanovre.

Le vieux duc de Cumberland est mort en 1904 et son fils a juré, au lit de mort de son père, que, comme lui, il ne renoncerait jamais à ses droits au trône de Hanovre. Ce fait est fort bien établi quoiqu'on ait souvent prétendu le contraire.

L'empereur Guillaume n'acceptera jamais que le jeune duc de Cumberland devienne duc de Brunswick, et, pour arranger la question, on aura probablement de nouveau recours à un régent qui sera nommé par le conseil fédéral de l'empire.

En attendant, le petit Parlement de Brunswick exercera le pouvoir avec les trois députés auxquels il a confié la régence provisoire.

Le brave peuple du duché verra encore longtemps son trône rester vide et n'aura ni sa cour, ni la pompe et les fêtes qu'il désire si ardemment.

**Le Convent maçonnique.** — Hier, lundi, s'est réuni à Paris le Convent maçonnique ou assemblée générale des délégués des Loges de France et des colonies. Nous croyons pouvoir assurer qu'il y a eu cette année, en raison de la situation religieuse, une importance exceptionnelle. Le nombre des délégués dépasse le chiffre de 500, c'est-à-dire qu'il fut de beaucoup plus considérable que par le passé.

## Nouvelles Suisses

**La question de « Notre-Dame » de Genève.** — En mentionnant que le Grand Gonseil genevois avait commencé mercredi sa session ordinaire, le *Journal de Genève*, dit que le fait le plus intéressant qu'il y ait lieu d'enregistrer est l'annonce d'une proposition individuelle de M. Rutty relative à l'église de Notre-Dame.

Le *Journal* ajoute les lignes suivantes :

« Nous ne voulons pas anticiper sur les développements que l'honorable député ne manquera pas de donner dans une prochaine séance à l'appui de son projet d'arrêté législatif. Bornons-nous pour aujourd'hui à constater qu'une mesure de réparation à l'égard des catholiques, qui ont été si injustement privés de l'église de Notre-Dame, construite à leurs frais, serait certainement bien accueillie de l'ensemble de la population. Un grand apaisement s'est heureusement produit dans les passions confessionnelles. Cet apaisement paraît se manifester dans tous les partis. C'est pourquoi nous espérons que la proposition de M. Rutty, dont le texte n'a, du reste, pas encore été présenté au Grand Conseil, sera favorablement accueillie par les députés de tous les groupes. Cette proposition, est, du reste, d'autant plus opportune que l'ancienne commission de l'église de Notre-Dame a entièrement disparu aujourd'hui, tous ses membres ayant disparu. »

**Au rendez-vous européen.** — Nous avons dit hier que la reine de Hollande et son mari ont l'intention de faire prochainement un séjour en Suisse.

En attendant, Don Carlos, duc de Madrid, est descendu avec sa femme, sous le nom de comte et comtesse de Médine, à l'hôtel Schweizerhof, à Lucerne.

Un fort grand seigneur des pays du Levant séjourne à l'hôtel Tivoli, également à Lucerne ; c'est le rajah de Karputhale, arrivé avec une nombreuse suite.

On annonce enfin le départ de Londres et l'arrivée prochaine en Suisse, où il a l'intention de faire différentes excursions, de M. John Burns, le ministre ouvrier du cabinet anglais actuel.

**Nouvelle franc-maçonnerie** — Dans son numéro du 1re septembre 1906, le *Journal suisse des chemins de fer* attribue aux C. F. F. les jugements que Kouropatkine portait sur son corps d'officiers :

« Nous sommes pauvres en hommes qui se distinguent par leur indépendance, leur énergie et leur initiative...

« En temps de paix, on les considérait comme des êtres insupportables ayant mauvais caractère, et, en définitive, ils étaient souvent amenés à quitter le service prématurément. Par contre, on poussait des gens sans caractère, toujours prêts à approuver les avis de leurs chefs. Souvenons-nous que, dans cette guerre, nous avons payé bien cher le peu de souci apporté à l'établissement des notes de nos subordonnés... »

— Ce journal, après avoir demandé des fonctionnaires supérieurs plus de bienveillance à l'égard de leurs subalternes, moins de punitions ansi que le bon exemple au service, comme dans la vie privée, écrit ce qui suit :

« Les chefs doivent chercher les hommes qui se distinguent « par leur indépendance leur énergie et leur initiative ». Ces hommes-là, il faut les pousser, et leur donner l'avancement qui leur revient de droit, dans l'intérêt de l'entreprise. Ce ne sont pas ceux qui « sont toujours prêts à approuver les avis de leurs chefs » qui sont les bons. Dans ce domaine-là, on manque souvent dans les Chemins de fer fédéraux.

On constate toujours plus qu'il se forme une nouvelle franc-maçonnerie composée des anciens membres des sociétés des étudiants. « C'est un Zofingien, un Helvétien, mon cher Directeur ; vous êtes un Vieux-zofingien ; prenez ce garçon ; il n'est pas méchant ; son papa monsieur X, vous en sera très reconnaissant ». Et l'on prend le garçon pour faire plaisir à son père et pour obliger l'ami qui le recommande. Ce n'est pas de l'indépandence cela et ce n'est pas travailler dans l'intérêt de l'administration qui paye pour être bien servie.

« En outre ce procédé indispose le personnel capable qui doit instruire le nouveau-venu et s'aperçoit que malgré ses études supérieures et peut-être son diplôme, le bon garçon a une tête bien vide et qu'il ne vaut pas tel autre qui aurait mérité un avancement et aurait rendu les services demandés. Où la chose se gâte, c'est quand le subalterne doit faire le travail que le supérieur ne se sent pas capable de faire.

« Nous l'avons déjà dit et nous le répétons encore, le mécontentement gagne du terrain dans les C. F. F. »

— C'est le contraire qui surprendrait !

**La supression du budget des cultes à Genève** — M. Henri Fazy a présenté dans la séance de vendredi matin au Conseil d'Etat un projet de loi comportant la suppression du budget des cultes.

Le projet prévoit une assez longue période transitoire : 1° A partir de la promulgation de la loi et pendant trois ans le budget actuel subsistera sans changement aucun ; 2° A partir de cette date et pendant dix ans les intéressés toucheront les deux tiers de leur traitement ; 3° Les dix ans écoulés, les ministres protestants et catholiques nationaux toucheront une rente viagère équivalente à la moitié de leur traitement.

Le *Courier de Genève* apprécie comme suit l'initiative gouvernementale :

« Qu'on ne perde pas de temps à discuter ce projet puisque rien ne doit être changé pendant trois ans. Attendons cette date pour aborder un projet immédiatement applicable. Le rapport de M. H. Fazi équivaut à une distribution d'opium au public genevois. »

**L'Eglise et l'Etat à Bâle** — Dans une résolution du conseil de paroisse de l'Eglise vieille catholique au sujet de la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, résolution transmise au département de justice, le conseil déclare que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas justifiée pour des motifs d'ordre national, historique et de droit public.

Qu'est ce que cette poignée de prêtres et de fidèles, qui ont violé leurs serments, peuvent bien avoir à dire dans les conseils d'un Etat ?

**Le travail de nuit des femmes** — Le Conseil fédéral a communiqué aux gouvernements le projet d'une convention internationale sur l'interdiction du travail de nuit des femmes employées dans l'industrie. Ce projet sera soumis à la prochaine conférence de Berne.

**Banque nationale** — Le Conseil fédéra complètera dans sa séance de mardi prol chain le Conseil de banque en nommant les 25 membres dont la nomination lui appartient. Le Conseil de banque sera alors au complet (40 membres) et se réunira la semaine suivante pour nommer le Comité de banque. La nomination des directeurs par le Conseil fédéral ne pourra avoir lieu que lorsque l'Assemblée fédérale aura approuvé dans sa session de novembre l'échelle de traitements et la répartition des affaires entre les directions de Zurich et de Berne.

**Une fabrique de bombes** — La police de Zurich, il y a quelques temps, découvrit à Zurich, une véritable usine russe de fabrication d'explosif, en comparaison de laquelle, celle de la rue Blanche, à Genève, n'était qu'un jeu d'enfants, ou le simple atelier de famille comparé à une vaste manufacture. La chose a été un peu étouffée, mais elle était d'importance. L'enquête retint trois hommes, les nommés Balzeck, Schotz et Rothemann — un nom prédestiné — une dame, la nommée Kwas. L'enquête terminée, le dossier a été transmis à la Chambre des mises en accusation du Tribunal fédéral, et celle-ci, réunie samedi, sous la présidence de M. le juge fédéral Dr. Emile Perrier, a décidé la mise en accusation et le renvoi devant les assises fédérales des trois hommes, Blazeck, Schotz, et Rothemann. Elle a par contre prononcé la mise en liberté immédiate de dame ou de demoiselle Kwas, car tous les quatre se trouvent en état d'arrestation préventive.

## Nouvelles Locales

### Congrès de Fribourg

Le 23 septembre à 5 heures a lieu la réunion des délégués du *Réveil*. Cette réunion sera précédée d'un rapport sur l'éducation antialcoolique. Local au Gambach.

Rapport allemand : Conseiller national Ming.

Rapport français : Chanoine Jules Gross.

Mardi, 25 septembre, à 9 h. et demie, à l'Université, réunion des délégués des sections d'adultes de la Ligue catholique d'abstinence. Il est à souhaiter qu'il y

ait des Valaisans à la réunion de dimanche et surtout à celle de mardi.

Les présidents des sections d'adultes sont instamment priés de se mettre en rapport avec le curé de leur paroisse et de le charger de les représenter s'il demeure à Fribourg jusqu'à mardi.

Pour le Comité central de la Ligue catholique d'abstinence.

Chanoine Jules GROSS

---

**Isérables.** — (*Corr.*) — La population d'Isérables a salué avec joie l'arrivée de son nouveau curé, écrivait-on dernièrement au *Nouvelliste*. Je ne veux point douter des bons sentiments des Isérablins qui lui seront sincèrement attachés comme ils l'étaient à celui qu'ils regrettent toujours vivement ; mais cet enthousiasme dont parle notre correspondant, n'existe sûrement que dans son imagination.

Depuis quelque temps, Messieurs les chanoines du St-Bernard se succédaient à Isérables sans bruit, sans grand déménagement, et, par conséquent sans aucun frais pour la commune.

Nos Messieurs du Conseil devraient-ils se trouver si mal à l'aise de n'avoir rien à inscrire sur le budget déjà si chargé des contribuables ? On le dirait pourtant, car aucune démarche n'a été faite pour maintenir cet état de chose. Au contraire on voudrait nous faire jubiler maintenant, et pourquoi ? Cet entrefilet du *Nouvelliste* à l'adresse de notre nouveau pasteur ferait croire que nous sommes contents du départ de l'ancien. Il n'en est rien.

Notre regretté M. le chanoine Luisier emporte avec lui l'estime et la reconnaissance de tous les bons Isérablins et nos segrets et nos souvenirs l'accompagnent.

Sur ce, tirons la planche et vive notre nouveau curé !

*Un ami des prêtres*

**St-Maurice.** — Vendredi, un nègre rencontra la procession de l'*Exaltation de la Croix*. Respectueusement et dignement, il ôta son chapeau. C'est un petit fait qui n'a rien de remarquable en soi, dira-t-on ? Assurément, mais rapproché de cet autre fait que des *blancs*, supposés mieux éduqués, gardent ostensiblement, par jactance et par bêtise, le chapeau sur la boule de bois qui leur sert de tête, quand la procession passe, il y a matière à réflexion. La société des nègres deviendrait-elle plus agréable que celle des blancs ?

**Collombey.** — (*Corr.*) — Il y a quelque temps, les journaux annonçaient avec une arrière-pensée plutôt pessimiste, qu'une nouvelle carrière de marbre allait s'ouvrir à l'exploitation. Or, à ce jour, ces prévisions pessimistes ne se sont point réalisées. La carrière est en pleine activité ; son rapport est dores et déjà assuré par divers facteurs. Le marbre, d'un beau noir veiné de blanc, identique au marbre belge, est déjà recherché en Allemagne pour l'ornementation d'édifices de luxe. On peut eu extraire des blocs de toutes dimensions et il est d'un travail facile. De plus, directeur et contremaître, MM. Susse et Chervaz, sont pour leurs ouvriers d'une aménité parfaite. Somme toute, cette nouvelle carrière peut être considérée comme une riche source de revenus pour notre localité.

A. V.

**La Fête d'actions de grâces.** — Cette fête a été célébrée dimanche, comme de coutume, dans toute l'étendue de la Confédération suisse.

Elle n'est pas une nouveauté dans notre pays. On en parlait déjà à l'époque de le guerre de Trente ans, lorsque la Diète d'Aarau décida, le 15 mars 1636, de consacrer un jour à la prière pour remercier Dieu d'avoir préservé la terre helvétique des maux qui affligeaient les peuples voisins. Toutefois, pendant près de deux siècles, la solennité d'actions de grâces ne fut celébrée ni à date fixe, ni par la Suisse entière.

L'idée fut reprise et discutée dans les diètes de 1816 et 1817 sans aboutir à une solution définitive.

En 1831, par quatorze voix de majorité, les délégués des cantons se prononcèrent en faveur de l'institution de cette journée de gratitude nationale. L'année suivante, le 1er août, un arrêté fut promulgué en ces termes : «A l'avenir et à partir de la présente année 1832, le jour de jeûne et d'actions de grâces sera toujours célébré dans toute la Confédération le troisième dimanche de septembre. »

Depuis cette date, la Suisse a, chaque année, éprouvé le besoin de remercier la Providence pour sa protection spéciale. L'Eglise et l'Etat se sont rencontrés pour exprimer, chacun à sa façon, sa reconnaissance envers le Maître suprême des nations comme des individus.

Cette année, la lettre pastorale collective des évêques de la Suisse, à l'occasion de la fête d'actions de grâces, recommande la *piété*, utile à tous et qui est aussi la vraie justice, la *modération*, qui contient le secret du bonheur, enfin la *bienfaisance*, qui s'applique spécialement à notre époque et convient particulièrement à la situation actuelle. Dans l'œuvre de bienfaisance, il est recommandé de participer aux dépenses des Missions intérieures, dont les charges sont toujours plus grandes et les services de plus en plus précieux et nécessaires.

**Bagnes.** — *Pensionnat et Collège.* — Cet établissement s'ouvrira le 10 oct. Le programme d'enseignement comprend les branches suivantes : *Classes littéraires*, Instruction religieuse, Littérature française, grecque et latine, Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Histoire universelle et nationale, Géographie et Dessin. *Classes moyennes et professionnelles* : Langues françaises et allemandes, Sciences physiques et naturelles, Géographie et sciences commerciales, Economie politique, Mathématiques, Histoire et Instruction civique.

*Cours communs* : Dessin, Gymnastique et Chant. Leçons de politesse et de musique, Histoire des Beaux-Arts.

Le prix de pension est de *240 fr.* pour l'année scolaire. Les inscriptions sont reçues jusqu'au jour de l'ouverture.

*La Direction.*

**Fièvre aphteuse.** — La fièvre aphteuse ayant éclaté à Samoens (Savoie), le Dpt. fédéral de l'agriculture a interdit l'entrée du bétail, jusqu'à nouvel ordre, par les bureaux de St-Gingolph, Morgins, Champéry et Châtelard.

**Bouveret.** — Jeudi matin, à Bouveret, un individu, de mise élégante se promenait sur la rive du lac près de l'embouchure du Rhône. Tout d'un coup il se jeta à l'eau. M. Gaillard, qui avait été témoin de cet acte étrange, accourut et, après de grands efforts, parvint à ramener notre homme sur le rivage où des soins empressés le rappelèrent à la vie.

L'inconnu, qui semble atteint d'aliénation mentale, se dit d'origine italienne et natif de Turin.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

### Horrible catastrophe à Besançon

Besançon, 17 septembre. — Dimanche après-midi, à 4 h. 15, la foudre est tombée sur la poudrière du fort de Montfaucon. Celui-ci a fait explosion. Neuf personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

Les cadavres ont été horriblement défigurés.

Dans tous les villages avoisinants les vitres ont été brisées.

On ne connaît pas encore, même approximativement, la quantité de poudre qui a fait explosion, mais on affirme qu'elle est supérieure à 10,000 kg. Selon certaines informations, la poudrière contenait 50,000 kg. de poudre.

Le fort, qui est un des plus beaux des environs de Besançon, est complètement détruit.

La maison d'un gardien située sur la route a été emportée ; quand au gardien on a pas retrouvé son corps.

Les routes, sur un réseaux d'environ 500 mètres, sont complètement défoncées et criblées de cailloux. Les arbres ont été arrachés.

Toutes les autorités militaires sont sur les lieux.

### La ville des bombes

Varsovie, 17 septembre. — Samedi soir, rue Lezno, la police a découvert le siège d'une organisation révolutionnaire. Elle a confisqué des hombes, des armes et des documents importants.

### La mort de Trepof

St-Pétersbourg, 17 septembre. On annonce la mort, attribuée à une angine de poitrine, du général Trepof. Il a succombé alors qu'il était complètement seul. Il avait eu sa dernière attaque au cours des manœuvres de Krasnoïe-Selo.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KÉFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pl. de Genève
*Toutes Pharmacies. Exiger le „KÉFOL".*

MALADIES NERVEUSES
*Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie,* Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.
A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le
SIROP DE HENRY MURE
apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaîté. — *Notice franco sur demande.*
H. Mure, A. Gazagne, Succ^r, Pont-St-Esprit (Franc).
Exiger le VRAI produit, refuser toute substitution.

MONTEILH & COEYTAUX
Peintres-Décorateurs
LAUSANNE.

Spécialité de Décorations d'Eglises et de Chapelles. Décors et maquettes sur demande.

MARTIGNY
Avenue de la Gare
Cabinet dentaire
*Extraction. — Obturation. — Prothèse*
Ernest COMTE, médecin-dentiste
*Diplôme fédéral*

On offre
une bonne et jeune jument à vendre ou à mettre à l'hivernage. S'adresser au *Nouvelliste* qui indiquera.

Contre les INDIGESTIONS, ÉTOURDISSEMENTS, MAUX DE CŒUR, essayer le véritable
Alcool de menthe et Camomilles Golliez
Marque des « Deux Palmiers »
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 1.— et 2.—
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

41

# Armande

— Même dans ses courses à pied ?

— Non. Je n'étais de sortie que lorsque le cheval en était.

— S'est-il absenté dans la nuit du 24 mai ?

Giraud hésite. Il voudrait sortir de là son maître, et sa conscience lui dicte qu'il ne doit pas biaiser, et que ses paroles doivent être l'expression de la plus sincère vérité.

— Vos réponses ne doivent pas être cherchées, explique le président. Vous savez, du reste que nous avons de vous une première déposition qui figure à l'instruction.

— Monsieur n'a rien à craindre. Giraud ne s'expliquera pas très correctement, mais Giraud restera ce qu'il a été toute sa vie, honnête.

— Votre maître s'est-il absenté dans la nuit du 24 mai ?

— Oui.

— Longuement ?

— Je n'ai vu ni sortir, ni rentrer monsieur.

— Aviez-vous été en route dans la journée ?

— Nous étions descendus deux fois à Clermont une fois le matin, une fois le soir.

— Votre maître n'avait-il pas l'air préoccupé?

— Pas le moins du monde. Au contraire. Quand nous sommes remontés, le soir il était tout guilleret. Il avait acheté un jouet qu'il m'a montré et riait tout seul en pensant à la joie qu'aurait « la petite demoiselle »

— Comprenez-vous qu'un crime ait lieu juste au moment où votre maître s'absente, lui qui, de votre aveu ne sortait jamais la nuit ?

— Ne m'en parlez pas, ne m'en parlez pas !... C'est tout de même des malheurs d'accuser d'une faute pareille un honnête homme, quand il y a des canailles qui courent les chemins.

— Vous croyez votre maître innocent ?

— Innocent ! J'en suis sûr !

— Alors, vous avez des preuves ?

— Malheureusement non, mais, un jour où l'autre la vérité se découvrira : il y a une justice plus habile et plus adroite que la justice de la terre, soit dit sans offense...

Il se tourne vers l'accusé et ses yeux s'emplissent de larmes. A ce moment, un individu mal vêtu, qui, à chaque audience, se faufile dans l'auditoire, essaie de sortir, mais la foule est si compacte qu'il est dans l'impossibilité de faire un mouvement. Il reste.

L'interrogatoire se poursuit sans souci de ce qui se passe au fond de la salle.

— Qu'avez-vous pensé en constatant l'absence de votre maître la nuit du crime ?

— Je me suis dit que monsieur devait avoir une raison majeure pour agir comme il le faisait Quoi ? Je l'ignore. Le croire coupable de quoi que ce soit, jamais !...

— Cependant le silence se rompt quand on n'a pas intérêt à l'entretenir.

— Monsieur le président, depuis ce jour de malheur, je ne fais que penser et je ne trouve pas, mais ou aura beau dire, il y a quelque chose là-dessous.

— Si vous avez une idée communiquez-la, elle peut être excellente et la justice ne demande qu'à être éclairée. Que pensez-vous ?

— Je ne pense pas grand chose et je n'ai point d'idée, mais c'est le commencement de cette histoire qui me parait drôlement « emmanché. » Et ça pourrait être votre avis comme le mien.

— C'est vous qui témoignez, parlez.

— Est-ce que ça ne paraît pas extraordinaire quand on réfléchit, qu'une dame, sous prétexte qu'elle a peur, fait lever tout un personnel avant d'avertir son mari. Un mari n'est-il pas le premier défenseur ?

— Vous auriez préféré que Madame Farjeol commençât par où elle a fini.

— C'eût été tout naturel.

— Dans quel but ?

— Tout d'abord elle aurait été renseignée.

— Et elle n'aurait pas troublé votre sommeil.

— Monsieur le président. je ne refuse jamais mes services, mais si madame avait constaté la sortie de monsieur, elle aurait pu la garder pour elle et éviter ce scandale, car, dans toute cette histoire, monsieur est une victime innocente.

— Croyez-vous sincèrement que votre maîtresse n'a pas appelé son mari avant de sonner ?

— Monsieur le président je ne puis pas me prononcer sans savoir. Je ne sais pas.

— Vous avez l'air de penser que madame Farjeol avait constaté l'absence avant de donner l'éveil.

— Je ne puis avoir aucun air, attendu que je ne sais pas.

— Et puis ces questions ne sont que secondaires par rapport au crime. Quand vous avez rejoint votre maîtresse, était-elle très effrayée ?

— J'ai juré de dire la vérité, je la dis.

(*A suivre*)

## Rich. HEUSSER

**Fabricant de Fourneaux**

*Colombier (Neuchâtel)*

Poêles portatifs nouveau système, avec grilles mobiles. — Prix modérés. — Brevet demandé. — Catalogue sur demande.

## Café-Restaurant F. Maye

Rue des Remparts **Sion** Rue des Remparts

**Voitures**

Cuisine *préparée exclusivement* qu'au beurre.

**Restauration et dîners à toute heure**

*Cuisine renommée très soignée*

**Plats du jour**

Raclette — Rizotto Milanaise — Foie de veau au madère — Filet de bœuf à la Moderne — Côtelettes de veau — Poulets en Casserole etc.

Chambres meublées au jour et à la nuit. Prix très modérés.

## Dr Léonce Delaloye

**médecin-chirurgien**

ancien Ier assistant des cliniques chirurgicale et gynécologique de l'hôpital cantonal de St-Gall, ancien assistant de l'hôpital de l'Ile à Berne

**s'installe à Monthey.**

Consultations de 10 h. à midi dès le 24 septembre.

Comme **Dépuratif** du **Sang** exigez la véritable

## Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des règles et se recommande contre toute les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. 1/2 litre fr. **3.50**, 1/1 litre fr. **5.—**, 1 litre (une cure complète), **8** fr.

Dépôt général et d'expédition :

**PHARMACIE CENTRALE**

**rue du Mont-Blanc, 9, GENÈVE**

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies du Valais.

## Jos. GIROD, Monthey

Vient de recevoir un joli assortiment d'étoffes pr robes. On trouve toujours chez lui, draps pour vêtements d'hommes, toiles pour chemises et pour draps de lits, coutil matelas, couvertures, rideaux, tapis pour descentes de lit, nappes et serviettes. Fournitures pour tailleurs et couturières. Articles pour nouveaux-nés; articles pour ensevelissement: cierges, crêpes, couronnes mortuaires. Fournitures de bureaux et d'écoles etc.

## Viande de cheval

La boucherie chevaline DEGERBAIX à Lausanne expédie en port dû contre rembours, depuis 5 kg. **viande de cheval** au prix de **fr. 0,50, 0,60, 0,70** le kg. Indiquer le prix dans la commande.

## Kirsch & Fleckner

**FRIBOURG (Suisse)**

VITRAUX pour ÉGLISES et CHAPELLES simples et riches, en tous les styles. VITRAUX d'appartements en style moderne.

Devis et plans à disposition

## Café de santé

**Remplaçant hygiénique du Café des Iles**

Combinaison de diverses céréales de choix, maltées, sans addition de chicorée ou autres substances nuisibles et irritantes. Donne un café agréable au goût, et ne contenant aucun des principes excitants. Peut être employé seul ou mélangé au café des Iles. Recommandé par MM. les docteurs aux personnes souffrant de l'estomac, échauffement, nervosité, congestion, etc.

**Prix des paquets : 20, 40 et 65 cent.**

Envoi franco à partir de 2 kilos

Dépôt général : Aug. Hirschy, Cully

## TSCHÆPPÆT-HIRT

*Mécaniciens ✤ ✤ ✤ Constructeurs*

**Rue de la Louve, 3, LAUSANNE**

Seuls dépositaires de la meilleure machine à coudre **du monde**

**Original-Victoria**

—o— ainsi que toutes autres marques —o—

*Se méfier des contrefaçons*

Réparations de tous systèmes de machines à coudre ainsi que des machines à nettoyer les couteaux.

Maison fondée en 1878.

# Hôtels, Pensions, Villas

*Grand choix de meubles vernis*, Pitchpin *ou au* verni émail Ripolin, *de toutes nuances, à des prix et d'une exécution sans concurrence possible.*

Meubles rustiques pour chalets de montagne.

**Trousseaux complets pour la campagne et pour toutes les bourses**

**Maison H. CAILLER, place Bel-Air, 2 Lausanne.**

## Lampe électrique de poche "Mentor"

reconnue la meilleure lampe électrique. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique, environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. Prix fr. **2,25** par pièce contre remboursement. Pile de rechange à l'usage de quelques mois fr. 1 - pièce. Catalogue de nouveautés électriques franco.

**Au Jupiter, rue Bonivard, Genève XVIII**

**Rabais aux revendeurs**

Article de très bon rapport, car tout le monde l'ayant vue fonctionner voudra acheter la lampe.

Grâce à ce que les piles sont de toute première qualité la maison en vend plus de **1000** par semaine.

## PRÊTEZ L'OREILLE!!

**MALADIES DE LA PEAU**

Souffrez-vous de **Maux de Jambes?** Avez-vous des démangeaisons par tout le corps? Êtes-vous atteint de ces affections qu'on appelle **Dartres, Eczémas?** Peut-être aussi avez-vous des **Varices?** Prenez garde, car le moindre choc peut vous amener l'**Ulcère variqueux.** Aucun remède n'a-t-il pu vous guérir? Ne vous découragez pas. Essayez

**L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER**

C'est le remède idéal, l'antiseptique tant cherché. **L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** n'est ni caustique, ni toxique, et ne peut pas nuire aux tissus. Lisez les lettres élogieuses que publient tous les jours les journaux et vous verrez que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER réussit toujours, même dans les cas les plus désespérés.**

**Demandez à tous ceux qui en ont fait usage, et il n'y aura qu'une voix pour vous répondre : « Oui, c'est l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER seule qui m'a guéri! »**

**3 fr. 50 le flacon dans toutes les bonnes pharmacies**

**Si l'on vous offre une autre préparation, refusez énergiquement, car rien ne saurait remplacer l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER**

*Brochure illustrée envoyée gratuitement*

DÉPÔT GÉNÉRAL A ROUEN :

Pharmacie DEPENSIER, qui envoie franco contre mandat poste de 4 francs.

Dépôt à Monthey, Pharm. Zum-Offen. A Sierre, Pharm. Burgener. Bulle, Gavin

## Pensionnat de Jeunes filles et Séminaire d'institutrices, Sainte Croix, Cham, Canton de Zoug.

Le pensionnat se compose: 1° d'un *cours préparatoire* pour des Françaises, des Italiennes et des Anglaises; 2° d'une *école réale* à 3 classes; 3° d'un *séminaire d'institutrices;* 4° d'un *cours pratique de ménagères*; 5° des *branches libres;* langue française, italienne et anglaise, sténographie, peinture et musique instrumentale. *Prix* d'une année de pension 500 fr. Entrée pour la prochaine année scolaire le 8 et le 9 octobre. Pour prospectus et renseignements, s'adresser à la *Direction.*

**ATELIER**

## de Galvanoplastie et d'Electricité

(Installation complète et moderne)

## A. NEUSEL, Bex

**ARGENTURE. -- NICKELLAGE -- CUIVRAGE. -- ZINGAGE**

Mise en état complet de tout objet tels que **Service de table Plateaux, Cafetières, Théières, Instruments,** etc.

PRIX COURANT SPECIAL ET GRATIS

pour Hôtels, Restaurants, Pensions, Marchands de vélos et Sociétés de musique.

Installation complète d'éclairage, transport de force, téléphone et sonneries pour Hôtels, etc.

Charge d'accumulateurs pour automobiles, motocycles et autres usages.

**Devis et projets gratis**

*Exécution prompte et soignée*

## Pensionnat et Ecole Moyenne Ste Marie

**Martigny-Ville**

**Sous la direction des Frères de Marie**

*La rentrée* des pensionnaires est fixée au 26 septembre, celle des externes, au 27 septembre, 9 h. du matin. Prix de la pension: 400 frs. Pour prospectus et autres renseignements s'adresser au Directeur.

## Ardoises d'Outre-Rhône

Provenant des plus anciennes carrières exploitées en Valais.

Bonne qualité. — Prix modérés.

S'adresser à **M. Rappaz**, député à Evionnaz.

## Pour cause de cessation de commerce

## Liquidation générale

du magasin **Gualino-Donnet** à Monthey

## Le Médecin des Pauvres

En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs.

## Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

**Pas de risque**, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu: 30 septembre, 1er 15 et 20 octobre, 1er et 10 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

**Banque pour obligations à primes à Berne.**

## *Institut j. gens*

Langues vivantes et classiques branches commerciales, éclair. électr. chauff. central, vie de famille.

Prof. DARMANGEAT. Liestal.

## A remettre

Suisse française. Centre commercial. Commerce, gros et mi-gros, en vins. Affaire en pleine activité et sûre. Conditions favorables pour preneur sérieux.

S. F. 111 Mayor Agence Genève.

Plus de **50 Millions de francs** dans l'espace de 24 mois

**Sans risque** et d'une manière légale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un

**Syndicat**

avec fr. 5 ou fr. 10.—

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne néglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco.

**Effektenbank à Berne**

## OFFRES & DEMANDES d'EMPLOIS

Une nourrice de 20 ans désirerait prendre place de suite dans une bonne famille. Demander les renseignements au bureau du journal.

**On demande**

Pour un buffet de gare une sommelière de café simple et active. Bonnes références exigées. Adresser les offres au bureau du journal.

de suite ou pour le 1er octobre une fille sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné S'adresser au « Nouvelliste »

pour entrer de suite une jeune fille pour aider au ménage et s'occuper des enfants. On exige de bonne références. S'adresser au « Nouvelliste »

Une jeune fille honnête pour garder des enfants et aider au ménage. S'adresser à Mme Garcin, blanch. Solitude 18 Lausanne.

Une bonne fille forte et honnête de préférence de la campagne pour aider aux ménage.

S'adresser à Mme Ls. Michot, constructeur à Bex.

## Vachers

sont demandés pour la France adresser offres et demandes de renseignements à l'agence de placement de Monthey GILLIOZ. WERTHMULLER successeur

**Agence Montreusienne de Placement**

**E. Hugonnet, Montreux**

Place tous les jours, employés pour hôtels, restaurants et familles.

**Téléphone 89**

## Varices

**ULCÈRES-PHLÉBITE**

Plaies, jambes ouvertes

**Guérison assurée**

par le

**Thé antivariqueux 1 fr.**

la boîte

**Pommade antivariq. 1.50**

le pot

**Envoi partout contre remboursement**

**E. KORNHABER**

Herboriste diplômé

Rue de Tour-Maîtresse

**150 Genève 150**

## Loterie

pour la nouvelle église catholique

**de Neuchatel**

à 1 franc le billet

Gros lot de frs 40.000, 15,000, etc

Un gagnant sur 38. Billets variés.

Le tirage aura lieu à St-Maurice.

Les billets sont en vente chez

**C. de Siebenthal, coiffeur**

à St-MAURICE

ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Gourgas 1 Genève.